

E 91-5.
COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adoptée par la Chambre des Députés, ayant pour objet la déclaration d'utilité publique d'une distribution d'énergie électrique produite par une chute d'eau dérivée du Rhône, en amont de Lyon. (N° 138, session 1892.)

Nommée le 21 juin 1892.

MM.

- 1^{er} BUREAU : CUVINOT.
2^e — GUYOT. *re*
3^e — BROSSARD.
4^e — COUTURIER.
5^e — ÉDOUARD REY.
6^e — BRUNON.
7^e — GEORGES LESUEUR. *re*
8^e — LE MONNIER.
9^e — DANELLE-BERNARDIN. *305*



1
Séance du 28 Janvier 1892.

La commission sur le projet de M.
Lemoine, Doyen D'ay, n'a pu
faire connaître.

Les délégués sont présents
M. Lemoine

comme secrétaire.

M. Besson

M. Le Président invite les membres à
faire connaître, dans la séance dans
la nuit de délégués.

Pour la discussion, dans le premier bureau
du 1^{er} bureau, M. Guyot a expliqué
l'importance des projets.

Dans le 2^o - M. Besson a fait connaître des objections
présentées par M. Clavié, quant à l'application
des articles au-dessus d'un certain chiffre, portant
sur le 1^{er} et le 2^o.

M. Courcier et Doyen représentent les
bureaux qui ont demandé l'adoption de
la loi.

M. Brunon et Lesueur ont déclaré être
favorables au projet et ont été élus
Doyen et Coadjuteur.

M. Lemoine et Doull ont été nommés
dans les mêmes conditions.

M. Courcier a dit qu'il est utile de demander
une modification plus ancienne de la loi.

M. Guyot est nommé rapporteur
La séance est levée à 2 h.

Le Président.

Lemoine

Le soir le 30 Juin
 Le soir de samedi 30 Juin
 les présents M. Lemoine, Demerli,
 Demardis, Lemoine, Guyot, Brasson
 M. Guyot, Rapporteur, dans l'attente de
 venir dans l'acte l'acte.

M. Lemoine fait savoir qu'il n'est pas
 le moins intéressé à faire l'acte.
 M. Guyot est absent de l'acte

L'acte est l'acte de 1/2.

L'acte est l'acte

Le Monnier

